

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 364 DU JEUDI 23 JANVIER 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500



CNT, les menaces de TRUMP

Dr Faya Millimouno se confie



P.3

Edito à vue d'Aigle

Les acteurs politiques entre déception et résignation

Si l'on s'en tient strictement à l'accord conclu avec la CEDEAO, la transition en cours en Guinée aurait dû se terminer le 31 décembre 2024 par l'élection d'un civil à la tête du pays. Mais la suite, tout le monde le connaît. Le glissement du calendrier électoral est désormais acté. Le Premier ministre Bah Oury en avait fait implicitement l'annonce dans une interview accordée à RFI. Une perspective contre laquelle des voix se sont élevées. Les Forces vives de Guinée qui ont en leur sein les trois grandes formations politiques du pays (RPG Arc-en-ciel, UFDG, UFR) ont fait une sortie pour dire à qui veut l'entendre qu'au-delà du 31 décembre 2024 elles ne reconnaîtront plus le pouvoir du CNRD...

Affaire compteurs prépayés P.2



Bah Oury n'exclut pas la manière "forte" pour arriver à ses fins

Démission de la COPAD de l'Union Sacrée P.6



Dr Ibrahima Sory Diallo en donne les vraies raisons.

UFDG-ANAD P.8



Souleymane Souza Konaté répond à Pépé Francis Haba de l'UGDD

Synergie GMD25 P.3
Alhoussein Mankanera Kaké à la rencontre des mouvements de soutien et des partis à Kankan

Transition P.5
Le regard d'Oumar Kateb Yacine, analyste-consultant géopolitique, sur le CNT

Justice P.4
L'Etat réclame 20 milliards gnf et requiert 5 ans de prison contre Dr Kas-sory

Édito à vue d'aigle



Les acteurs politiques entre déception et résignation

Si l'on s'en tient strictement à l'accord conclu avec la CEDEAO, la transition en cours en Guinée aurait dû se terminer le 31 décembre 2024 par l'élection d'un civil à la tête du pays. Mais la suite, tout le monde le connaît. Le glissement du calendrier électoral est désormais acté. Le Premier ministre Bah Oury en avait fait implicitement l'annonce dans une interview accordée à RFI. Une perspective contre laquelle des voix se sont élevées.

Les Forces vives de Guinée qui ont en leur sein les trois grandes formations politiques du pays (RPG Arc-en-ciel, UFDG, UFR) ont fait une sortie pour dire à qui veut l'entendre qu'au-delà du 31 décembre 2024 elles ne reconnaîtront plus le pouvoir du CNRD. Sur la même lancée, des partis politiques, coalitions de partis politiques et organisations de la société civile ont signé en avril 2024 une déclaration dans laquelle ils décident d'unir leurs efforts pour contraindre le CNRD à respecter ses

engagements d'organiser les élections nécessaires au retour à l'ordre constitutionnel avant la fin de l'année 2024; d'user de tous les moyens légaux y compris les manifestations dans les rues et sur les places publiques pour exiger l'organisation des élections.

« À défaut d'obtenir la satisfaction de cette revendication, les signataires de la déclaration se réservent le droit d'exiger le départ de la junte et la mise en place d'une transition civile capable d'organiser dans un délai raisonnable des élections crédibles permettant au peuple guinéen de choisir librement ses dirigeants. Les signataires invitent le peuple de Guinée à se mobiliser pour répondre, avec la plus grande combativité, aux mots d'ordre qu'ils ne tarderont pas à lancer pour exiger l'organisation avant la fin de l'année d'élections inclusives, libres et transparentes », avaient martelé ces acteurs sociopolitiques.

Dans son discours à la nation, à l'occasion du nouvel an, le président de la transition, le général Mamadi Doumbouya a annoncé que 2025 sera une année électorale. Même si certains partisans du pouvoir font de temps en temps des déclarations allant dans le sens contraire. C'est le cas du gouverneur de la région administrative de Kankan, Moussa Condé, qui a dit à qui veut l'entendre que l'actuel locataire du palais Mohammed V doit rester aux commandes du pays pour mener à bien l'ambitieux programme Simandou 2040.

Au lendemain de leur prise du pouvoir dans les circonstances que l'on sait, l'ancien commandant du groupement des Forces spéciales et ses compagnons du CNRD avaient promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes de la base au sommet (communales, législatives, présidentielle) pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition ne sera candidat. Aujourd'hui, ils sont ouvertement accusés par les sociopolitiques majeurs du pays, partagés entre déception et résignation, de n'avoir pas respecté leurs engagements et de vouloir s'éterniser au pouvoir. Ce qui fait dire à certains que le CNRD et son président sont désormais en roue libre.

Kéfina Diakité

Affaire compteurs prépayés Bah Oury n'exclut pas la manière "forte" pour arriver à ses fins

Dans la presqu'île de Kaloum, jeudi 16 janvier 2025, à l'occasion du lancement de la campagne nationale de sensibilisation à l'économie, initiée par le département de l'énergie, de l'hydraulique et des hydrocarbures, le Premier ministre de la transition a partagé la frustration du ministre de l'Énergie, Aboubacar Camara qui s'est récemment insurgé contre le gaspillage du courant par les populations au détriment des fonds que l'Etat débloque pour soulager les ménages.



Amadou Oury Bah a apporté son soutien à l'ancien Directeur Général de la Société des Eaux de Guinée qui avait annoncé la mise en place d'une police de l'électricité pour lutter contre ce phénomène.

D'ores et déjà, le Ministre de l'Énergie peut prendre son mal en patience en comptant sur le soutien indéfectible de son patron car sa préoccupation est prise au sérieux et est même partagée par le locataire du palais de la Colombe.

Lors de cette campagne qui a débuté au siège du département de l'Énergie jusqu'aux abords de l'hôpital Ignace Deen, les citoyens du centre administratif se sont mobilisés massivement et y ont exprimé eux aussi leur soutien à la démarche. Cependant, Bah Oury ne s'est pas empêché de dé-

noncer le comportement de ceux qui n'éteignent pas leurs lampes pendant la journée et qui par ailleurs, n'acceptent pas aussi de s'abonner aux compteurs prépayés. Pour y remédier, il annonce une batterie de mesures devant mettre fin à cela : « L'année dernière, c'est-à-dire mai je crois, on avait pris la décision que tous les bâtiments administratifs doivent avoir des compteurs prépayés. Et j'espère que le programme continue ? Parce que le moment viendra très rapidement où de manière j'allais dire à la militaire, les installations des compteurs prépayés seront systématiquement mises en place. Ça va responsabiliser davantage les gens, sur leurs consommations. Et je dis également que lorsqu'on installe un compteur prépayé, j'ai pris l'exemple sur la pri-

mature. En l'espace de neuf mois, notre facture d'électricité a diminué de trois quart. Cela veut dire que les compteurs prépayés sont moins chers et cela nous permet d'économiser », a-t-il annoncé.

La population n'est pas la seule responsable du gaspillage du courant électrique. D'ailleurs, la société de l'Électricité de Guinée qui s'illustre bien dans ce gaspillage, a une bonne part de responsabilité. Le chef du gouvernement invite les responsables d'EDG à se mettre en conformité.

« Il y a deux actions : les 40% perdus, c'est au niveau de l'EDG et les 15% c'est au niveau des ménages donc la sensibilisation porte sur les 15%, il faut qu'on ait une attitude responsable. Lorsqu'on sait que quelque chose est précieuse, il faut faire très attentivement. D'où la nécessité de n'utiliser le courant que lorsque c'est essentiel. Dans certains kiosques on voit des climatiseurs allumés alors que ce n'est pas nécessaire alors que parfois c'est pendant toute la journée. C'est un gaspillage que je considère comme étant irresponsable », a-t-il dénoncé.

Mais avant cette opération, le Premier ministre annonce qu'une campagne de remplacement des ampoules incandescentes sera lancée au profit des ampoules économiques : « cela veut dire qu'on va économiser 40 mégawatts uniquement pour l'agglomération de Conakry », a-t-il ajouté.

Samuel Demba. D



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 -
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88
Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53
Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo
Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction: Sammel M'Bemba
Comité de Rédaction: Sammel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo
Stagiaire: Mamadou Oury Bah Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50
Imprimeur: Alseny Camara 628066445
Imprimerie: Imprimerie Lanyi
Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page: CMP-GAMS 629106363
Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

AG de l'UFDG Kalémodou Yansané envoie des piques aux "démagogues" qui perturbent les chefs

A l'occasion de l'assemblée générale hebdomadaire de l'UFDG qui s'est tenue le samedi 18 janvier 2025, Kalémodou Yansané, vice-président du parti s'est prononcé sur l'actualité sociopolitique du pays. Il a notamment descendu en flammes ceux qu'il appelle les "démagogues" qui murmurent à l'oreille des chefs pour les perturber.



« Ces gens-là, qui se livrent à cette pratique, doivent être déclarés indignes. Indignes politiquement, administrativement. Ils peuvent même être rejetés dans leurs familles socialement, parce que lorsqu'on appelle quelqu'un pour adultère, il est déclaré indigne dans sa communauté. J'invite les cadres à être cohérents...Le changement, je l'ai toujours dit, c'est la chose la plus permanente dans la vie. Mais lorsque vous voulez le changer, il faut qu'il soit justifié que le changement est motivé et objectif. Mais lorsque vous dites cette caméra est noire et vous tournez le dos, vous regardez, vous dites non, elle est blanche, tout simplement

parce qu'en disant que c'est blanc, vous tirez un intérêt particulier dedans, c'est indigne. Donc, nous allons développer ce concept-là. Chaque individu qui se livre à cette pratique, ils pensent peut-être qu'ils ne sont pas connus, qu'on ne les voit pas. Ceux en faveur desquels ils retournent les vestes, ils vont leur donner l'argent, des titres, des intérêts particuliers, mais c'est tout. Au fond d'eux-mêmes, ils n'ont pas confiance en soi. Mais le mal pour nous, pour la société est que les dirigeants sont des hommes comme vous et moi. Lorsque tous les matins, mon ami, mon frère, mon chauffeur, mon cuisinier, mon épouse

bombardent mon oreille de fausses informations, et je suis un homme aussi, je risque d'être perturbé, je risque d'être perdu, de dévier de ma trajectoire », a martelé Kalémodou Yansané à l'AG de l'UFDG, le parti de Cellou Dalein Diallo.

« Je prie Dieu de faire en sorte que dans notre pays, tous ceux qui se livrent à cette pratique soient affaiblis. Parce que les démagogues, ceux qui perturbent les chefs sont nocifs, ils perdent l'honneur pour eux-mêmes et pour leur propre famille. Un homme, si vous décidez d'être respecté, il ne faut pas être un caméléon. Il faut être correct, digne et loyal. Il ne faut pas perturber les gens. Il faut conseiller les chefs pour la vérité, pour la justice. Ne les amener pas à faire du mal aux innocents. Si vous n'êtes pas frappé vous-même par le péché. Votre progéniture subira fatalement les conséquences », a ajouté le vice-président de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG).

Kaba Kankoula

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Lisez le journal
numérique sur le site





CNT, les menaces de TRUMP Dr Faya Millimouno se confie

L'actualité de la semaine reste dominée par la demande de retrait des Conseillers au Conseil National de la Transition et l'arrivée aux affaires de Donald TRUMP aux Etats-Unis d'Amérique. Dans un entretien accordé à votre hebdomadaire, le président du Bloc Libéral également celui de la Coalition Pour la Rupture, a abordé toutes ces questions avec nous. Sans langue de bois, Dr Faya Lansana MILLIMOUNO se prononce aussi sur d'autres sujets importants non des moindres.



L'Aigleinfos : Au CNT, les Forces Vives de Guinée demandent à leurs représentants de quitter l'institution. Comment vous trouvez cette démarche de cette entité ?

Dr Faya Lansana Millimouno : Je ne vais pas faire un commentaire sur le communiqué des Forces Vives de Guinée, entité à laquelle le BL et la CPR ne sont pas pour l'instant membres.

L'Aigleinfos : Est-ce que la CPR va demander aussi à sa représentante de quitter cet organe comme l'ont fait les FVG ?

Dr Faya Lansana Millimouno : Nous ne pouvons pas prendre une décision pour dire qu'on ne reconnaît plus les institutions transitoires, ça serait une contradiction. C'est pour cette raison nous n'avons pas demandé, nous à la CPR, au BL le retrait de notre représentante Sény Tonamou de quitter au sein de cette institution.

L'Aigleinfos : Pourquoi vous, au sein de votre coalition, le glissement du chronogramme de la transition ne vous dérange pas ?

Dr Faya Lansana Millimouno : On se rappelle qu'il avait été demandé à l'ensemble des coalitions de faire des

propositions sur le chronogramme de la transition. Ce que la CPR, coalition à laquelle le Bloc Libéral appartient avait proposé, c'était trente-six mois. C'est au mépris de tout ça que le CNRD et le gouvernement ont décidé de négocier avec la CEDEAO pour s'entendre sur vingt-quatre mois, et les vingt-quatre mois sont terminés depuis le 31 décembre 2024. En ce qui nous concerne, jusqu'avant cela, nous nous sommes prononcés pour dire qu'allure où vont les choses, la période transitoire ne pouvait finir le 31. Donc nous avons lancé un appel pour une renégociation de la deuxième phase de transition.

L'Aigleinfos : Ce qu'il faut ajouter est que les représentants politiques concernés au CNT, ont décidé de ne pas communiquer sur la demande des Forces Vives Guinée. Ils ont quand même le droit de le faire ?

Dr Faya Lansana Millimouno : Je ne peux répondre. Mais de ce que je sais de la représentante de la CPR, je suis en contact permanent avec elle, et je sais qu'elle est très attachée à sa formation. Je ne crois pas si la CPR venait de demander de son retrait, ça aurait été automatique.

L'Aigleinfos : Plusieurs voix se lèvent demandant la dissolution du CNT. Est-ce que vous trouvez ces appels cohérents ?

Dr Faya Lansana Millimouno : Je crois que tout cela peut se discuter autour de la table. C'est ce que le BL

a demandé et nous avons été accompagnés dans cette communication par des leaders de la CPR.

L'Aigleinfos : Que dit Dr Faya de la sortie du Gouverneur de Kankan qui demande à ce que le Général Doumbouya n'organise pas les élections ?

Dr Faya Lansana Millimouno : Ça ne mérite pas de commentaires. Dans les lois de la République que nous devons respecter, il y a des gens qui ont devoir de se taire. Quand on est un commis de l'Etat, on n'est pas censé se mêler du débat politique. C'est pourquoi je ne commente pas ça.

L'Aigleinfos : Vous êtes des acteurs politiques qui critiquent actuellement les autorités. Et on sait que la plupart de ceux qui l'ont fait se trouvent derrière les barreaux. N'avez-vous pas peur pour cela ?

Dr Faya Lansana Millimouno : Mes sorties ne sont pas censées déranger. C'est d'ailleurs en référence à ce qui est en train d'arriver au président du MODEL que je dis malheureusement la liberté d'expression est grandement menacée dans notre pays.

L'Aigleinfos : Que pensez-vous du retour de Donald TRUMP à la Maison Blanche, aux États-Unis ?

Dr Faya Lansana Millimouno : Il y a beaucoup de choses qui ont été dites que Donald TRUMP, aidées parfois par l'intelligence artificielle mais c'est un homme de conviction qui est at-

taché aux valeurs qui sont celles de nous autres africains. Vous n'accepteriez pas aujourd'hui qu'un débat sur l'homosexualité soit fait sur le territoire guinéen, c'est ça aussi. J'ai également écouté un président qui donne de l'espoir aux Américains et au-delà qui sont attachés à la liberté.

L'Aigleinfos : Egalement, le président ne cesse de dire depuis son réélection qu'il va engager une lutte contre l'immigration aux Etats-Unis. Est-ce que cela vous fait peur pour les concernés ?

Dr Faya Lansana Millimouno : Ses sorties sur l'immigration ne me font pas peur. Je sais que dans tous les pays de l'immigration, les gens ont tendance à penser que quand il y a des problèmes économiques, c'est l'immigrant qui est la cause, ce qui n'est pas vrai. Là-dessus, je suis en contradiction majeure avec le président Donald TRUMP. D'ailleurs, qui n'est pas immigrant aux Etats-Unis ? L'apport des immigrants est tellement grand qu'oser même dire que les immigrants sont la cause du problème économique, c'est dire du n'importe quoi.

L'Aigleinfos : Merci à vous Dr Faya Lansana Millimouno, président du BL et de la CPR !

Dr Faya Lansana Millimouno : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Synergie GMD25

Alhoussein Makanera Kaké à la rencontre des mouvements de soutien et des partis à Kankan

Le mardi 21 janvier 2025, Alhoussein Makanera Kaké, à la tête de Synergie GMD25, était à Kankan à la rencontre des mouvements de soutien et des partis politiques pour les amener, par la persuasion, à adhérer aux idéologies du CNRD et de son président, le général Mamadi Doumbouya.



« Nous réitérons notre appartenance au RPG Arc-en-ciel, mais le général Mamadi Doumbouya est aussi notre fils. Il a été membre du RPG, tout comme son père. Si aujourd'hui Dieu l'a choisi pour diriger ce pays, ne pas le soutenir serait se tromper soi-même. Quand Dieu te confie une chose précieuse, que tout le monde cherche, il est de ton devoir de la protéger. Nous devons protéger le général Mamadi Doumbouya », a indiqué l'ancien ministre de la Communication qui a rencontré à cette occasion certains secrétaires généraux de l'ancien parti au pouvoir. « Nous sommes venus chercher les voies et moyens pour soutenir le président Mamadi Doumbouya, chef su-

prême des armées. Pour cela, nous avons estimé qu'il fallait mobiliser les mouvements de soutien. C'est important, mais ce qui est pérenne, ce sont les partis politiques. Nous sommes convaincus que le RPG Arc-en-ciel est le plus grand parti politique de la Guinée et qu'il représente presque à lui seul la Haute-Guinée. Nous avons apporté dix noix de cola pour montrer aux sceptiques qu'on peut être à 100 % RPG et à 1000 % Mamadi Doumbouya. Le père du général Mamadi Doumbouya a consenti de nombreux sacrifices en soutien au RPG Arc-en-ciel, et sa mère n'a pas été en reste. Les militants du RPG doivent donc soutenir leur fils. L'objectif de la création du RPG Arc-en-ciel était d'assurer

le bien-être de la société guinéenne à travers la culture de la paix, la quiétude sociale et le développement économique. Aujourd'hui, aucun Guinéen n'incarne mieux ces valeurs que lui. Nous avons déposé huit noix de cola aux huit représentants de la Haute-Guinée, et leur réponse a été très satisfaisante. Ils s'engagent à soutenir en tant qu'individus et à se battre pour un soutien collectif au sein des structures du parti. Dès aujourd'hui, nous, la synergie GMD25 et les partis politiques associés, devenons avec les mouvements de soutien les forces spéciales politiques du général Mamadi Doumbouya », a déclaré Alhoussein Makanera Kaké. Et parlant des raisons pour lesquelles la rencontre n'a pas eu lieu au siège du RPG, Makanera Kaké a expliqué : « Le changement de lieu visait à respecter les formalités d'usage. Vous savez comme moi que la politique est une affaire de masse. Les responsables seuls ne peuvent pas décider ; même si les militants suivent, il faut respecter les procédures et les informer. L'objectif principal était déjà atteint. Ce n'est que partie remise ; nous le ferons la prochaine fois. Mais nous quittons Kankan avec beaucoup de satisfaction, convaincus que l'avenir de la Guinée est déjà scellé avec le général Mamadi Doumbouya »

Kaba Kankoula

Marc Yombouno à l'AG du RPG Arc-en-ciel

« Tout ce qui a été dit comme engagement n'a pas été réalisé... »

Le samedi 18 janvier 2025, l'assemblée générale hebdomadaire du RPG Arc-en-ciel, ancien parti au pouvoir, s'est tenue à Gbessia, dans la commune du même nom. À cette occasion, Marc Yombouno, ancien ministre du Commerce, a réitéré la demande des forces vives de Guinée pour le retrait de leurs représentants du Conseil National de la Transition (CNT), après ce qu'il considère comme l'échec des engagements de la transition. Et d'appeler à un retour à la maison de ceux qui ont été envoyés en tant que représentants du parti au sein de cet organe législatif de la transition.



Devant les responsables du bureau politique national, des militants et sympathisants, Marc Yombouno a martelé que la transition a échoué à respecter ses engagements et qu'après trois ans de transition, beaucoup de promesses n'ont pas été tenues. « Tout ce qui a été dit comme engagement n'a pas été réalisé », a-t-il déploré, précisant que ce retrait des représentants des forces vives est essentiel pour éviter toute confusion, et éviter que l'on dise que des partis comme le RPG Arc-en-ciel ou l'UFDG ont encore des représentants dans un CNT qui ne répond plus à ses objectifs initiaux, faute de planification et de chronogrammes clairs. Il a par ailleurs adressé un message clair aux

représentants du parti jaune au sein du CNT. Il leur demande de ne pas se laisser guider par des considérations financières, mais de privilégier les intérêts du parti qui les a envoyés. Il a insisté sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'une question d'argent, mais de dignité et de loyauté envers le RPG Arc-en-ciel. « Ce sont nos militants. Ils ont été envoyés là-bas en tant que représentants de notre parti », a-t-il rappelé, tout en fondant l'espoir que lors de la prochaine assemblée, ces représentants seront présents, accueillis avec des applaudissements pour avoir fait le choix de revenir à la maison. « Le RPG Arc-en-ciel dispose actuellement de trois sièges au CNT. Deux de ces sièges ont été attribués aux partis alliés, le GRUP de Papa Koly Kourouma et l'UPR de Bah Ousmane. Cependant, le représentant du GRUP a déjà indiqué qu'il ne quitterait pas le CNT, tandis que le représentant du RPG Arc-en-ciel reste dans l'incertitude quant à sa décision », a indiqué Marc Yombouno à l'AG du RPG Arc-en-ciel.

Kaba Kankoula

Le RPG ARC-EN-CIEL demande sagement à son représentant de se retirer de l'institution

Les Forces Vives de Guinée qui décident de ne plus reconnaître la gouvernance du Comité National pour le Rassemblement et le Développement (CNRD) et tous les organes issus de la transition, demandent aux représentants des partis politiques membres de se retirer du Conseil National de la Transition. Une décision motivée par le non-respect des trois ans annoncés par les autorités pour le retour à l'ordre constitutionnel.



Contrairement aux concernés, l'un des leurs a déjà rendu démission au sein de l'organe législatif. Il s'agit de Me Mohamed Traoré, représentant du Barreau de Guinée qui n'a pas voulu poursuivre l'aventure avec Dr Dansa Kourouma, pour le respect de l'engagement pris à propos.

Mais jusque-là, aucun des représentants de ces partis n'a fait ce qui lui ai demandé. Ce qui a amené le RPG ARC-EN-CIEL à évoquer le sujet, à l'occasion de

son assemblée générale hebdomadaire du samedi, 18 janvier 2025. L'ancien parti au pouvoir insiste et persiste sur le retrait de son représentant au Conseil National de la Transition jusque-là sur la question.

Pour le parti d'Alpha Condé, la position des Forces Vives de Guinée de ne plus admettre aucun organe de la transition, reste maintenue en son sein. Marc Yombouno, membre du bureau politique national du par-

ti, s'adresse au leur par la vie diplomatique : « vous avez vu, même au niveau diplomatique, quand il y a des brouilles entre les pays, on rappelle l'Ambassadeur jusqu'à ce qu'il y ait une entente. Donc nous demandons à ces ambassadeurs-là, de revenir à la maison s'ils se reconnaissent du RPG AR-EN-CIEL ; ils sont nos militants, ils sont été envoyés en tant que nos représentants », a demandé l'ancien ministre du Commerce, qui ajoute que : « s'il y a la dignité, la fidélité, la loyauté et la responsabilité, celui qui t'a envoyé là-bas s'il te demande, reviens. Tu n'as même pas à réfléchir, reviens d'abord pour dire qu'est-ce qu'il y a ? Mais si tu dis que non, je ne viens pas ce qui est là, c'est doux », a ironisé ce cadre du parti d'Alpha Condé.

Sur les quatre-vingt-trois Conseillers siégeant au Conseil National de la Transition, quinze proviennent des partis politiques et trois représentent le RPG ARC-EN-CIEL et alliés. Mais à cette allure, Marc Yombouno a l'impression que les concernés ne veulent pas abandonner les privilèges qu'ils reçoivent. Il ne souhaite pas que ceux-ci s'inspirent

de la démarche de Alhoussein Makanéra Kaké, l'un des anciens alliés : « on a entendu quelqu'un dire que Maître Troaré qui a été le premier à démissionner parce que ce qu'il gagne comme Avocat, il ne gagne plus au CNT et que les gens ne doivent pas le suivre. Ça veut dire que ceux qui vont rester, resteront à cause de l'argent. Ils ne vont plus à cause des préoccupations du peuple, c'est très clair à travers ce que ce soutien du CNRD a dit », a-t-il mentionné.

Pour ce cadre, la scène politique est prise en otage en Guinée par des personnes qui n'ont aucune connaissance en la matière : « qu'est-ce qui nous arrive aujourd'hui ? Parce que tout le monde est dans la politique sans être politique. Un imam qui prend l'argent de la politique et qui appelle des gens, il fait de la politique sans être politique ; un forgeron qu'on nomme directeur ou ministre quelque part, il prend des décisions et participe à des mouvements de soutien, il fait de la politique sans être politique », a-t-il relaté.

De son côté, l'ancien parlementaire, lui, reste catégorique. De-

puis le 31 décembre 2024, il s'est inscrit dans la logique de renier tous les organes de la transition y compris le CNRD : « maintenant que les vingt-quatre mois sont passés, il n'y a plus de transition pour nous ; il n'y a plus de CNT pour nous. Ceux qui sont au CNT perdent leur temps parce que tout ce qu'ils vont faire au regard du peuple de Guinée, c'est nul et non avenu. Aucun texte de loi élaboré maintenant par le CNT ne passera. Tout ce que vous allez mettre sur papier, un gouvernement normal viendra, on racle tout et on met de côté », s'est insurgé Mohamed Lamine Kamissoko.

Jusqu'à preuve du contraire, le RPG ARC-EN-CIEL reste convaincu que son représentant ne va pas désobéir à la règle. Le parti compte d'ailleurs réserver un accueil chaleureux à ce dernier samedi prochain, au siège du parti si toutefois, pour l'accueillir en héros s'il se plie à la décision des forces vives de Guinée.

Samuel Demba. D

Justice

L'Etat réclame 20 milliards gnf et requiert 5 ans de prison contre Dr Kassory

Les plaidoiries et réquisitions dans le procès de l'Etat guinéen contre Dr Ibrahima Kassory Fofana se sont ouvertes lundi, 20 janvier 2025 à la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF), en l'absence du prévenu. Il est reproché à l'ancien Premier ministre d'Alpha Condé le détournement de fonds publics, faux et usage de faux, blanchiment de capitaux,...



À l'ouverture des débats, la partie civile a demandé au juge Lansana Soumah de condamner l'ancien Premier ministre au paiement de 15 milliards de francs guinéens dans le cadre du projet MAMRI (Mission d'Appui à la Mobilisation des Ressources Intérieures), et de retenir le prévenu dans le lien de la culpabilité pour toutes les charges qui pèsent contre lui. Ces avocats de l'Etat ont également ajouté dans leurs plaidoiries, la condamnation de Dr Kassory à cinq ans de prison ferme et la saisie de tous ses biens immobiliers ainsi que le contenu de ses comptes bancaires.

À titre de dommages et intérêts, la partie civile demande cinq milliards de francs guinéens à Dr Kassory pour la réparation de ces préjudices.

La défense de Dr Ibrahima Kassory a balayé d'un revers de la main, les réquisitions et plaidoiries introduites contre son client. D'ailleurs, ce collectif d'Avocats parle d'un acharnement contre l'ancien Premier ministre sur le détournement du fonds de la MAMRI . « La CRIEF, c'est une justice des hommes du coup d'État. Vous avez vu comment l'Etat titubait pour justifier les quinze milliards. Les quinze milliards de francs guinéens là. Et pendant la passation pour qu'il soit au compte de la présidence, il y avait douze milliards dans le cahier de décharge, c'est vérifiable. Et les trois milliards qui ont été envoyés à l'ANIES, c'est par appel d'offres. L'actuel ministre de l'Energie avait une société privée qui a obtenu le marché, allez-y lui demander », a réagi Me Sidiki Béréte.

Cette nouvelle audience s'est tenue en l'absence du prévenu, alité à la clinique Pasteur pour des soins. Pour cet avocat, la démarche de la partie adverse est de briser la carrière politique de l'actuel président du Directoire du RPG ARC-EN-CIEL. « Je crois c'est purement politique, et Kassory ne mérite pas ça. Et plus grave, l'ANIES ne dit pas qu'il a perdu un franc. Au départ, il avait été dit ici

que Kassory est le propriétaire de Plaza Diamond. Aujourd'hui, le procureur dit qu'il a payé un appartement. Je crois que le masque commence à tomber, mais c'est grave pour le pays. C'est de l'injustice et nul n'est à l'abri désormais. Ça fait trois ans que Dr Kassory est en détention préventive pour un fonds dont il n'avait pas la gestion. Et on demande à Kassory qui a servi ce pays pendant quarante ans, de justifier sa preuve de maison à Lambagnyi. C'est grave, c'est méchant et c'est même inhumain surtout qu'il est malade. Il ne peut pas se tenir debout. En tout cas, Kassory ne se reproche de rien, il est en détention politique », a dénoncé l'avocat. La défense de l'ancien Premier ministre sous Alpha Condé est catégorique. Pour elle, son client ne va pas se prêter à ce jeu. « C'est pourquoi il a refusé de participer à une simple parodie de justice pour satisfaire des hommes du coup d'État, après c'est pour nous gracier et nous faire disqualifier politiquement », a-t-il prévenu.

Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

AG de l'UFR

Le parti revient sur le cas de son représentant au CNT

Le samedi 18 janvier 2025, l'UFR a tenu son assemblée générale hebdomadaire à son siège national à Matam, dans la commune du même nom.



A cette occasion, le parti de Sidya Touré a dit avoir demandé à son représentant au sein du Conseil national de la transition (CNT), Ahmed Tidiane Sylla, de se retirer, suite à la décision des Forces vives de Guinée (FVG) pour dénoncer leur mécontentement vis à vis au non-respect du chronogramme de la transition par le CNRD dirigé par le général Mamadi Doumbouya.

« C'est une instruction qui a été donnée par ce collectif qu'on appelle les Forces vives de Guinée et l'UFR est un parti clé de ce collectif (...). L'UFR a eu un seul membre, c'est notre chargé de communication, Ahmed Tidiane Sylla. Mais vu tout ce qu'il s'est passé, les trois ans sont passés, on n'a rien vu de sérieux, on a vu que l'exemple qui a été donné par Me Mohamed Traoré, nos res-

ponsables se sont retrouvés et ont demandé à tous les représentants, comme nous sommes avec les gens qui ne respectent pas leurs paroles, de se retirer s'ils sont pour la Guinée », a indiqué Alya Kolon Bangoura, membre du bureau politique de l'UFR.

« En ce qui nous concerne à l'UFR, le représentant au CNT a été joint par le vice-président du parti. Non seulement la lettre a été officialisée, mais il a été joint au téléphone par le vice-président pour lui dire que le parti à l'unanimité lui demande de se retirer, pour le bonheur de la Guinée. Donc, nous attendons. S'il est patriote, il va écouter le parti qui l'a envoyé là-bas et y a fait plus de deux ans », a-t-il ajouté. Reste à savoir maintenant si cet appel de l'UFR sera entendu par Ahmed Tidiane Sylla, son représentant au CNT. Attendons de voir...

Kéfina Diakité



Tribune

Transition

Le regard d'Oumar Kateb Yacine, analyste-consultant géopolitique, sur le CNT

Dans une tribune publiée dans la presse et intitulée "Conseil National de la Transition (CNT) : Quand l'appétit de pouvoir étouffe la démocratie" Oumar Kateb Yacine, analyste-consultant géopolitique, jette un regard critique sur l'organe législatif de la transition.



« Il y a des démissions qui sonnent comme un coup de tonnerre, d'autres comme un soupir. Celle de Me Mohamed Traoré, le 14 janvier dernier, s'apparente à une secousse sismique dans ce temple vacillant qu'est le Conseil National de la Transition (CNT). Une démission courageuse qui a jeté une lumière crue sur l'indé-

cence feutrée de cette instance censée incarner le souffle démocratique d'une Guinée en quête de rédemption.

Car oui, derrière les murs de cet organe, on envoie davantage l'arôme doucereux des intérêts personnels que le parfum vivifiant du retour à l'ordre constitutionnel. Me Traoré, en

claquant la porte, a révélé l'amère vérité : certains conseillers nationaux, englués dans un confort indécent, préfèrent la stagnation à la mutation. Ces derniers s'accrochent à leurs privilèges comme des naufragés à une planche pourrie, sacrifiant sans honte les aspirations collectives sur l'autel de leurs appétits égoïstes.

Les héritiers d'une médiocrité en patrimoine

Faut-il vraiment s'étonner ? Les Guinéens ont la mémoire longue, et cette mélodie désenchantée rappelle les relents d'une autre époque : celle de l'Assemblée nationale issue des législatives de 2013, ces parlementaires ayant abusé de leur mandat comme d'un droit divin, continuant à siéger deux ans de plus après sa péremption. Une farce institutionnelle répétée aujourd'hui par les conseillers nationaux du CNT mis en place après le putsch du 5 septembre 2021, tout aussi désinvoltes, tout aussi déconnectés. Ces « conseillers », au lieu de répondre à l'appel de leurs bases, préfèrent bâillonner leur conscience dans le confort hypocrite d'un silence complaisant.

Et que dire de leurs contorsions juridiques ? Une mascarade, un carnaval grotesque où les arguments légaux ne sont que des oripeaux dissimulant une malhonnêteté intellectuelle criante. Ces discours lénifiants n'abusent plus personne, et surtout pas une population exsangue, qui voit chaque jour s'éloigner un peu plus

l'espoir d'une véritable transition.

Le Barreau de Guinée : des robes bien légères

Le désespoir est encore plus poignant lorsqu'on observe le Barreau de Guinée. Ce dernier, trouvant sans rechigner un remplaçant au démissionnaire Me Mohamed Traoré comme on remplace une pièce défectueuse, illustre à merveille l'absence de courage dans nos élites juridiques. Remplacer sans réfléchir, obéir sans questionner : voilà leur leitmotiv. Une posture désespérément apathique dans un pays où le mot « État de droit » ne semble plus être qu'un slogan vide.

Comment espérer un changement, quand ceux censés porter la justice sont incapables d'un minimum de résistance ? Une transition sans réflexion est une trahison en actes, et la Guinée mérite mieux que cette parodie de gouvernance.

La politique du ventre : poison national

Soyons clairs : la Guinée n'a pas besoin de conseillers ventripotents, de gardiens d'un statu quo qui nous étouffe. Ce pays a un socle de dirigeants intègres, capables d'élever la voix pour défendre la justice, la transparence et le retour à l'ordre constitutionnel. Ceux qui se complaisent dans leur position actuelle sont des obstacles vivants au progrès et des artisans silencieux de la perpétuation de notre inertie nationale. Ils choisissent de nourrir la stagnation plutôt que d'opter pour le changement,

d'empêcher le souffle du nouveau plutôt que de l'accepter. Leur confort personnel devient un rempart contre l'évolution, une barrière infranchissable pour une Nation en quête de réformes profondes.

Alors oui, il est temps. Temps de dire à ces conseillers qu'ils sont de trop, temps de leur rappeler que leur mission est sacrée. La nation ne les regarde plus avec espoir, mais avec mépris. Leur inaction et leur égoïsme ont tissé les fils de cet échec imminent, et la responsabilité en incombera entièrement à ceux qui, au lieu de saisir l'opportunité de réformer, ont préféré préserver leurs intérêts personnels au détriment du Peuple.

Le peuple de Guinée, lui, continue de crier. Sa voix résonne, malgré les murs sourds du CNT. Qui osera enfin l'écouter, briser le silence coupable et entendre l'appel désespéré d'une nation qui se débat dans l'attente de dirigeants à la hauteur de ses espoirs ? Les échos de ce cri s'amplifient chaque jour, et tôt ou tard, il faudra que cette voix soit entendue, sous peine de voir la Guinée s'enliser davantage dans la crise, perdant à chaque instant un peu plus de son âme et de son avenir », a écrit Oumar Kateb Yacine, analyste-consultant géopolitique.

Mamadou Oury

États-Unis

Donald Trump gracie plus de 1500 participants à l'assaut du Capitole

Il n'aura pas attendu longtemps pour tenir sa promesse. Tout juste investi comme 47^e président des États-Unis, Donald Trump a signé dans la foulée toute une série de décrets, parmi lesquels un décret de grâce pour les manifestants qui avaient participé à l'assaut du capitol, le 6 janvier 2021. Une page sombre de l'histoire américaine dont le nouveau locataire de la Maison Blanche a toujours cherché à minimiser la gravité.



« C'est pour le 6 janvier, pour les otages, environ 1 500 personnes qui seront complètement graciées. » Cette scène s'est déroulée lundi soir, dans le bureau ovale de la Maison Blanche. Donald Trump signe alors le décret qui gracie plus de 1 500 participants à l'assaut du Capitole. « Nous espérons qu'ils sortent cette nuit » détaille le 47^e président des États-Unis qui estime, que ces condamnés « ont été traités très injustement ». « Les juges ont été absolument impitoyables », selon lui.

Une grâce qui démontre à ceux qui en doutaient la défiance de Donald Trump à l'égard du système judiciaire américain, comme le détaille dans un communiqué Nancy Pelosi, ancienne présidente démocrate de la chambre des représentants, qui n'hésite pas à parler d'insulte du système judiciaire.

Une grâce dont vont bénéficier de nombreux membres de mouvements d'extrême-droite, dont un certain Enrique Tarrío, chef des Proud Boys, qui avait été condamné à 22 ans de réclusion. Pour Nancy Pelosi, Donald Trump est « coupable d'abandon et de trahison des policiers qui ont risqué leur vie pour arrêter une tentative de subversion du transfert du pouvoir ». Une vision des choses que ne partage pas le nouveau locataire de la Maison Blanche qui continue de décrire cette journée du 6 janvier 2021 comme une journée d'amour et de débordement d'affection.

Les premières libérations attendues sous peu

Les proches de certains condamnés étaient en tout cas déjà devant la prison de Washington, lundi soir

espérant une libération prochaine, rapporte notre correspondant à Washington, Guillaume Naudin. Ils étaient quelques dizaines à attendre et à chanter dans le froid « Liberté pour les émeutiers du 6 janvier ». Depuis près de deux ans et demi, ils se réunissent là tous les soirs pour soutenir et parfois pour parler à ceux qui sont emprisonnés, comme Dominique Box, qui affirme n'avoir commis aucune violence et attend de sortir depuis 18 mois.

« Nous sommes habillés, nos sacs sont faits et nous sommes prêts à partir. Ça ne fait qu'un jour, mais il se passe tellement de choses positives que je sais que quand je vais sortir, que ce soit ce soir ou demain matin, ce sera la cerise sur le gâteau », affirme le détenu.

Parmi ceux qui attendent à la sortie depuis le début, il y a Mikki Witthoef. Elle est la mère d'Ashli Babbitt, tuée ce jour-là par un policier. « Nous avons des gens prêts à les emmener à la maison ou ailleurs, directement où ils veulent aller. Ça peut être chez moi, dans une autre maison, dans un hôtel. Il y a des gens qui ont fourni des fonds, des vêtements, des brosses à dents... Et vous savez, j'ai des sentiments mêlés chaque jour. Mais voir ces gars sortir d'ici, ce n'est pas un sentiment mêlé. C'est juste une victoire pour Ashli ».

RFI

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Europe

La chanteuse malienne Rokia Traoré, incarcérée en Belgique, va être libérée

Incarcérée depuis juin, d'abord en Italie puis en Belgique depuis son transfèrement judiciaire, la chanteuse malienne Rokia Traoré va être libérée. Elle était en conflit avec le père de sa fille de 9 ans pour la garde de l'enfant qui vit au Mali et avait été condamnée à deux ans de prison pour « non-représentation d'enfant ». Une troisième audience avait lieu mercredi 22 janvier au palais de justice de Bruxelles, et la juge a décidé de sa remise en liberté.



La chanteuse malienne Rokia Traoré, incarcérée depuis fin novembre à Bruxelles dans le cadre d'un conflit avec son ex-conjoint belge sur la garde de leur fille, va être libérée, ont annoncé mercredi 22 janvier les avocats des deux parties. « Aujourd'hui, Madama Traoré retrouve la liberté », a déclaré son avocat, Me Dimitri de Béco.

Depuis plusieurs semaines, Rokia Traoré et le père de sa fille, Jan Goossens, avaient entamé une médiation pour résoudre la question de la garde de leur fille de 9 ans, qui vit à Bamako. Son père affirme ne l'avoir pas revue depuis son départ pour le Mali il y a plusieurs années. C'est l'absence de Rokia Traoré et de sa fille lors des audiences il y a cinq ans qui avait provoqué la condamnation de la chanteuse à deux ans de prison en 2023.

Mercredi 22 janvier, la juge a estimé que l'accord avec Jan Goossens remettait en question la condamnation

de Rokia Traoré. Il y aura un nouveau procès, mais en attendant, la condamnation est annulée. Après sept mois de prison, la chanteuse peut donc sortir avec effet immédiat de la prison de Haren, dans le nord de Bruxelles, où elle a été incarcérée le 29 novembre. Rokia Traoré devra évidemment se présenter en personne lors du prochain procès qui se déroulera, selon toute probabilité, dans une atmosphère apaisée. En revanche, puisque le précédent jugement est tout bonnement annulé, aucune obligation de résider en Belgique d'ici là ne lui est imposée, et ses avocats affirment qu'elle résidera en Europe, sans plus de détails.

Cette affaire « est partie en boule de neige, ça a détruit ma carrière », avait reconnu Rokia Traoré fin décembre, lors de la première audience publique à Bruxelles depuis son extradition d'Italie.

RFI

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Kankan Une sortie du gouverneur Moussa Condé diversement appréciée

Le Gouverneur de Kankan, Moussa Condé, a mis à profit l'inauguration au quartier Fara-ko, d'un siège du mouvement de soutien en faveur des initiatives du Conseil National de Rassemblement pour le Développement (CNRD) et de son président, le Général Mamadi Doumbouya, pour s'exprimer sur la transition en cours en Guinée. Pour lui, il n'y a pas d'élections avant la fin des projets entamés et la réalisation de Simandou 2040. Une sortie diversement appréciée



« Nous ne voulons pas qu'il organise les élections, ce n'est pas le sujet. Ce que nous voulons, c'est qu'il mette en place les rails entre Conakry et Bobo-Dioulasso, qu'il construise le barrage de Fomi pour fournir de l'électricité jusqu'au Nigéria, qu'il transforme notre aéroport en un aéroport international, et qu'il termine notre université à Kankan ainsi que les projets à Conakry. Le projet Simandou 2040 est crucial, et nous ne pouvons pas laisser quelqu'un

d'autre s'en charger. Mamadi Doumbouya doit d'abord finir tout cela. Ensuite, il décidera de son avenir », a-t-il déclaré. Et d'appeler les habitants de Kankan à soutenir sans réserve le président de la transition.

« Si ton père est le chef de village et que tu ne le soutiens pas, le jour où quelqu'un d'autre prendra cette position, toi et ton père devrez le soutenir. Mamadi Doumbouya, c'est notre affaire, c'est notre frère, et il nous a mon-

tré beaucoup de choses. Il suffit de voir la construction de l'autoroute et des voiries urbaines au quartier Banankoroda. Tous les autres quartiers bénéficieront de ces améliorations. Nous devons tous rester unis derrière le Général pour l'aider. Même si l'aide de Kankan est essentielle, je fais appel à tout le monde pour soutenir Mamadi Doumbouya ; il est venu construire chez nous à Kankan », a-t-il ajouté.

Depuis le 31 décembre dernier, des acteurs sociopolitiques, notamment les membres des Forces vives de Guinée, contestent la légitimité du CNRD qu'ils accusent, à tort ou à raison, de vouloir s'éterniser au pouvoir contre la volonté de la majorité des Guinéens.

Kaba Kankoula



Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Prochaine présidentielle en Guinée Le message de Mohamed Lamine Kamissoko du RPG aux mouvements de soutien pour la candidature de Doumbouya

A sa prise de parole devant les cadres et militants du RPG Arc-en-ciel, réunis en assemblée générale le samedi 18 janvier 2025 au siège national du parti à Gbessia, l'honorable Mohamed Lamine Kamissoko, ancien député et membre du bureau politique national, a taclé les mouvements de soutien pour la candidature du général Mamadi Doumbouya.



L'ancien député a rappelé que l'ancien commandant du Groupement des Forces spéciales, président de la transition, n'ayant pas de parti politique, ne pouvait pas être considéré comme un candidat pour la prochaine présidentielle prévue cette année. « Doumbouya n'est pas candidat, il n'a pas de parti politique », a fait remarquer Mohamed Lamine Kamissoko, tout en souhaitant que la politique soit laissée entre les mains des acteurs politiques légitimes. Il a par ailleurs mis en garde contre les tentatives de manipulation, en soulignant que si quelqu'un souhaite réellement participer à la vie politique, il doit

créer son propre parti. « Celui qui est fort de lui-même n'a qu'à créer son propre parti politique », a-t-il martelé. Et d'insister sur le fait qu'il était ouvert à la confrontation politique dans le cadre d'une démocratie pacifique.

Parlant des engagements du CNRD, qui avait promis de limiter la transition à 24 mois, l'honorable Mohamed Lamine Kamissoko a cru devoir rappeler l'importance de la stabilité et de la paix en Guinée. « Nous qui nous sommes réservés, nous sommes des démocrates, nous avons dit qu'il n'y aura pas bain de sang en République du Guinée », a-t-il déclaré à l'assemblée générale hebdomadaire du RPG Arc-en-ciel.

Le locataire du Mohammed V est accusé par ses détracteurs, à tort ou à raison, de vouloir s'accrocher au pouvoir contre la volonté de la majorité des Guinéens.

Kéfina Diakité

Démission de la COPAD de l'Union Sacrée Dr Ibrahima Sory Diallo en donne les vraies raisons.

Le divorce est consommé entre la Coalition des Partis pour l'Alternance et le Développement (COPAD) et l'Union Sacrée dont elle était membre. Le président de la COPAD, Ousmane Dady Camara a annoncé le retrait de sa coalition de cette entité dirigée par Dr Ibrahima Sory Diallo par une déclaration dans laquelle il charge le Coordinateur de l'Union Sacrée de mener des démarches contraires aux valeurs à la base.



« Nous la COPAD, représentée par son président, nous vous informons par la présente, que nous ne sommes plus membre de l'Union Sacrée ;

Le combat de la COPAD est le retour à l'ordre constitutionnel pour une transition apaisée et inclusive ;

La COPAD ne saurait s'inscrire dans une dynamique manipulatrice et machiavélique. Pour

toutes ces raisons, la COPAD n'est plus membre de l'Union Sacrée ;

Les agissements inexplicables du coordinateur vue les informations avérées sur l'attitude et la conduite du coordinateur vis à vis de l'union sacrée prouvant au solde d'un leader politique à l'extérieur refusant de venir répondre à la justice de son pays, vue cette manipulation instruite à distance que ce dernier veut imposer ;

Alors, après une réunion extraordinaire avec les membres de la COPAD, nous décidons de quitter l'Union Sacrée parce que nos objectifs assignés au sein de la COPAD sont entre autres : l'unité nationale, la paix ;

Réussir une transition apaisée et inclusive particulièrement accompagner les actions de développement et de la rectification institutionnelle prônée par le Général d'armée, Mamadi Doumbouya », a déclaré Ousmane Dady Camara.

Dans la foulée, le mis en cause a apporté des précisions sur les accusations portées contre lui. Joint par votre hebdomadaire, le Coordinateur national de l'Union Sacrée a balayé d'un revers de la main, les accusations de son collègue qui le traite d'être de mèche avec un leader politique qui s'est exilé pour ne pas répondre à la justice de son pays.

« Quand il dit que je suis de mèche avec un leader politique qui refuse de rentrer au pays, cela veut dire que lui-même fait partie parce que c'est lui qui partait à Dakar pour rencontrer ce leader à tout moment », a répliqué Dr

Ibrahima Sory Diallo qui ajoute que sa prise de parole n'est pas pour porter des accusations contre son collègue mais tout ce qu'il faut rappeler est qu'il n'a pas évoqué le motif de son retrait. Son retrait n'est pas lié à ma collaboration avec un leader. J'ai collaboré avec Alpha Condé, Cellou Dalein et Sidya Touré. Je suis un leader connu dans un pays, il ne peut pas le nier », a précisé le président de ADC-BOC.

Pour l'ancien député, les raisons du retrait de Ousmane Dady sont ailleurs : « On a posé des conditions à l'Union Sacrée mais il ne les a pas remplies et il a plié son bagage à cause de ça, c'est ce qu'il devrait évoquer. On a tout simplement dit qu'il y a un communiqué du Ministre de l'administration du Territoire interdisant les partis politiques suspendus de mener des activités pendant que le RGT de Dady est suspendu et il est membre de l'U.S. donc l'Union Sacrée que j'ai l'honneur de coordonner a convoqué une réunion qui a eu lieu à son bureau. Et quand j'ai posé une question sur la table, lui et Bella Kamano ont jugé nécessaire de changer le nom de l'union sacrée et migrer vers Monsieur Makané-ka Kaké qui a d'ailleurs créé une

synergie et qui a d'ailleurs reçu un véhicule alors que nous avons créé l'Union Sacrée il y a plus d'un an maintenant, le président ne nous a même pas reçu et l'autre qui a fait des propagandes de deux semaines, il a été reçu pas le président. J'ai coupé court pour dire que je ne suis pas là pour parler des mouvements de soutien », a-t-il renchéri. À en croire le Coordinateur de cette entité politique, c'est la goutte d'eau qui aura débordé la vase. Et depuis cet instant, l'objectif pour lequel ils se sont réunis, n'a pas été abordé : "j'ai demandé qui est pour le changement du nom de l'Union Sacrée, personne n'a répondu, et j'ai aussi rappelé que le Ministre interdit aux partis politiques suspendus de mener des activités jusqu'à la régularisation de leurs situations qui finit dans quinze jours. C'est en ce moment qu'il a rétorqué que personne ne peut l'interdire de communiquer. Ainsi, comme on était chez lui, il voulait nous chasser de son bureau, et les amis ont demandé de lever la séance, et je l'ai fait, nous sommes partis, et il a appelé la presse pour se retirer de l'Union Sacrée. », a conclu Dr Ibrahima Sory Diallo.

Samuel Demba. D

Ligue des champions

Le Paris SG renverse Manchester City dans un match fou

Sous une pluie battante et avec le gros soutien de son public, le PSG, mené de deux buts, a renversé Manchester City (4-2) au cours de rencontre de toute beauté. Le club parisien, tout près d'une élimination dès le premier tour, se relance pour la qualification.



Dix minutes de folie puis un but de Joao Neves qui libère tout un peuple parisien ! Entre la 50e et la 60e minutes de jeu, ce PSG-Manchester City a basculé dans le fantastique, là où précisément, on l'attendait au vu du pedigree des deux équipes. Mais ce sont certainement les buts décisifs de Joao Neves et de Gonçalo Ramos qui apposent le cachet « inoubliable » à cette rencontre pour les suiveurs du PSG. Car

jamais le PSG au cours de son histoire avait remporté une rencontre après avoir été mené de deux buts... Les supporters du Parc des Princes sont passés par tous les états et pas seulement à cause du froid et de la pluie diluvienne qui a sévi pendant toute la rencontre.

Six buts en seconde période... Après une première période sans

but, marquée par une mainmise du PSG sur le match, la rencontre a pris une tournure inattendue, provoquée par le réveil de Manchester City. L'équipe de Pep Guardiola a véritablement existé dans ce match durant cinq minutes, mais elles ont suffi à rappeler à tout le monde quelle équipe elle est. Ou fut... Entré à la mi-temps, Jack Grealish douche le Paris SG en effet à la 50e minutes et profitant d'un ballon mal repoussé par Donnarumma pour ouvrir le score. C'est encore Grealish qui est à l'origine de la réalisation d'Erling Haaland qui double la mise en étant à la réception d'un ballon dévié dans la surface par Neves (53e). Mais loin d'être K.O, Paris réagit vite et égalise en moins de cinq minutes par Ousmane Dembélé, remplaçant au début du match (56e) et Bradley Barcola (60e). Quatre buts en dix minutes et un condensé de la saison des deux clubs. Manchester City, grosse machine, qui a toujours ses talents, mais perdu son jeu et sa confiance, au point de mener 2-0

et de se faire rattraper en moins de 10 minutes. Le PSG, capable de dominer outrageusement la première période et se faire piéger par deux fois en cinq minutes. Mais entre les deux malades, c'est Paris qui s'est le plus requinqué grâce à cette soirée dantesque. Grâce surtout à ce but à la 78e de Joao Neves, oublié au second poteau sur un coup franc de Vitinha, qui ne rate pas l'offrande en marquant d'une tête plongeante. Paris est enfin devant. Paris concrétise enfin ses occasions et s'offre même un quatrième but donc, donnant à cette victoire des allures de triomphe avec la réalisation dans les arrêts de jeu de Gonçalo Ramos (90+3). À une journée de la fin du premier tour de cette nouvelle formule de la Ligue des champions, Paris est 23e sur 36 au classement. La 24e place est la dernière qualificative pour les barrages et elle est occupée par Stuttgart qui accueille les Parisiens lors de la dernière journée, mercredi prochain, 28 janvier. Résultats de la 7e journée de

- Ligue des champions**
Mercredi 22 janvier
 Shakhtar Donetsk-Brest 2-0
 RB Leipzig-Sporting Portugal 2-1
 PSG-Manchester City 4-2
 Real Madrid-RB Salzburg 5-1
 Arsenal-Dinamo Zagreb 3-0
 Feyenoord
 Rotterdam-Bayern Munich 3-0
 AC Milan-Gérone 1-0
 Sparta Prague-Inter Milan 0-1
 Celtic
 Glasgow-Young Boys de Berne 1-0
Mardi 21 janvier
 Monaco-Aston Villa 1-0
 Atalanta Bergamo-Sturm Graz 5-0
 Liverpool-Lille 2-1
 AtléticoMadrid-BayerLeverkusen 2-1
 Benfica-Barcelone 4-5
 Bologne-Borussia Dortmund 2-1
 Bruges-Juventus Turin 0-0
 Slovan Bratislava-Suttgart 1-3
 Etoile Rouge de Belgrade-PSV Eindhoven 2-3

RFI

Sory Sanoh du RPG
 « Monsieur Makanera est un homme sans couleur politique... »

Sory Sanoh est cadre influent du RPG du côté de à Kankan. Selon Mediaguinee, il n'a pas mis de gant pour répondre sèchement à Alhoussein Makanera Kaké, ancien ministre de la Communication (sous Alpha Condé) et leader du parti FND qui, dans une sortie dans la capitale de la Haute Guinée aurait insinué que le RPG pourrait s'allier au CNRD.

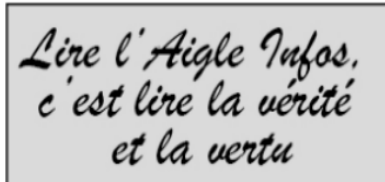


Pour l'ancien préfet de N'zérékoré le RPG Arc-en-ciel reste un membre actif des Forces vives de Guinée (FVG), et aucun responsable du parti n'a émis la moindre ambition de soutenir le CNRD et son président, Mamadi Doumbouya. « Ce que je viens d'entendre est totalement infondé. Le parti n'est ni de près ni de loin impliqué dans cette situation. Le RPG est un parti structuré : tout commence par la base, les bureaux de base, les sous-sections, et remonte jusqu'à la coordination. Ce qui est déci-

dé officiellement fera l'objet d'une communication claire, mais jusqu'à preuve du contraire, rien n'a été décidé dans ce sens. », rapporte le site Mediaguinee. Aux yeux de Sory Sanoh, la démarche de Makanera est une tentative de déstabilisation du RPG Arc-en-ciel. « Monsieur Makanera est un homme sans couleur politique, un opportuniste. C'est comme une abeille qui vole de fleur en fleur. Je ne vois pas comment il pourrait influencer les responsables du RPG pour les amener à soutenir le

CNRD. S'il a choisi de s'allier à eux, libre à lui. Mais il n'a ni l'influence, ni l'aura, ni les compétences politiques pour entraîner le RPG dans cette direction. Il parle beaucoup, c'est un bavard invétéré, mais cela n'engage en rien le RPG. Nous restons fermement membres des Forces vives. Quant aux combines en cours, elles ne nous ébranleront pas. Makanera dit que le RPG est mort ? Alors pourquoi cherche-t-il à s'approcher d'un parti qu'il considère mort ? Il ne fait que tromper le général Mamadi Doumbouya. », a-t-il réagi. Et à propos de ceux qui auraient parlé au nom du RPG, Sory Sanoh a martelé ceci : « Ceux qui ont adhéré au CNRD l'ont fait à titre individuel, pas en tant que représentants officiels du parti. Ils ne parlent qu'en leur propre nom, pas au nom du RPG. Une telle déclaration ou alliance ne peut être discutée qu'au sein des instances du parti, et certainement pas sans passer par le siège, surtout par le siège régional. »

Kéfina Diakité



Sénégal
 L'ancien président Macky Sall se reconvertit dans le conseil de gestion

Neuf mois après avoir quitté la présidence du Sénégal et un peu plus de deux mois après avoir démissionné de son mandat de député dans la foulée de son élection lors des législatives de novembre dernier, l'ancien chef de l'État vient de lancer une entreprise de conseil de gestion depuis le Maroc où il est désormais installé. Au début du mois de janvier, Macky Sall avait aussi émis le souhait de se mettre en retrait de l'APR, le parti qu'il a fondé en 2008.



Baptisée Semo Holding, la nouvelle entreprise spécialisée dans le conseil de gestion fondée par l'ancien président du Sénégal a été créée le 6 décembre dernier au Maroc. Selon une copie de l'inscription de la société au registre du commerce marocain, cette société est une SARL sans associé : Macky Sall en est donc le seul patron. Domiciliée dans le quartier de Gueliz, dans le centre de Marrakech - la ville où Macky Sall réside lui aussi depuis le mois de mars 2024 - Semo Holding affiche un capital de 96 000 euros. Spécialisée dans le conseil de gestion, l'entreprise prend la forme d'une holding, comme le précisent également les informations qui figurent sur le registre

du commerce marocain. Autrement dit, il s'agit d'une société qui permet, potentiellement, à l'ancien chef de l'État de mener plusieurs activités en parallèle, voir de contrôler plusieurs entreprises sans apparaître en tant que dirigeant, comme le stipule la définition d'une telle structure. En ce qui concerne, en revanche, son domaine d'activité précis, aucune précision n'est donnée. À Dakar, plusieurs membres de l'Alliance pour la République (APR), le parti fondé par Macky Sall en 2008, disent avoir découvert l'existence de sa société dans la presse.

RFI

UFDG-ANAD

Souleymane Souza Konaté répond à Pépé Francis Haba de l'UGDD

Suite à une récente sortie de Pépé Francis Haba, Souleymane Souza KONATE, président de la Commission Communication de l'ANAD et Conseiller Chargé de Communication de Cellou Dalein Diallo, a cru devoir répondre au chef de file de UGDD, qu'il décrit comme une coquille vide portée par un leader en quête de survie politique. Lisez...



« L'adage selon lequel "le silence est d'or" semble avoir échappé à Pepe Francis Haba. Alors qu'il serait plus sage pour un homme politique de si peu de poids de se faire discret, ce dernier persiste à s'immiscer dans le débat public, multipliant les attaques ad hominem contre des figures emblématiques de l'opposition guinéenne. Ses motivations sont transparentes : affaibli par des poursuites judiciaires et assoiffé de reconnaissance, Haba tente désespérément de se rapprocher du CNRD en se livrant à un exercice de basse politique. En vilipendant des leaders tels que

Cellou Dalein Diallo, il espère non seulement gagner les faveurs de la junte, mais aussi éclipser son propre bilan politique plus que mitigé. Pourtant, ces attaques répétées sont vaines. Les Guinéens ne sont pas dupes : ils distinguent aisément les véritables acteurs politiques, engagés dans une lutte pour l'alternance démocratique, des opportunistes qui cherchent à tirer profit d'une situation de crise. Haba, à la tête d'un parti d'une influence marginale, ne fait figure que de faire-valoir dans ce combat. En s'attaquant aux forces vives

de la nation, Haba ne fait qu'isoler davantage sa propre position. Son parti, s'il en est un, n'a jamais réussi à mobiliser les masses et ses prises de position ne font que renforcer l'image d'un homme politique désespéré. Il est illusoire de croire qu'en s'en prenant à ses adversaires, Haba pourra redorer son blason. Les Guinéens aspirent à un changement profond et durable, et ils ne se laisseront pas détourner de leurs objectifs par les manœuvres d'un politicien de second rang. En définitive, Pepe Francis Haba est un exemple type de ceux qui, par opportunisme, sont prêts à sacrifier leurs convictions et à servir des intérêts qui ne sont pas ceux de la nation. Son comportement ne fait que renforcer l'idée selon laquelle certains sont prêts à tout pour accéder ou se maintenir au pouvoir. », a réagi Souleymane Souza KONATE, président de la Commission Communication de l'ANAD et conseiller Chargé de Communication de Cellou Dalein Diallo.

Mamadou Oury

Législatives au Tchad

Les résultats définitifs confirment la large victoire du parti présidentiel

Mardi 21 janvier, le Conseil constitutionnel a publié les résultats définitifs des élections législatives au Tchad. Confirmant la large victoire du MPS au pouvoir lors du scrutin du 29 décembre boycotté par une partie de l'opposition, ils ne contiennent que peu de changements par rapport aux résultats provisoires rendus publics le 11 janvier.



Comme l'Agence nationale de gestion des élections (ANGE) lors de la publication des résultats provisoires des élections législatives au Tchad le 11 janvier dernier, le Conseil constitutionnel confirme, avec les résultats définitifs, que le Mouvement patriotique du salut (MPS, au pouvoir) obtient la majorité absolue des sièges dans la nouvelle Assemblée nationale - il en décroche 124 sur 188. Pour le porte-parole du MPS, Issa Doubragne, il s'agit évidem-

ment d'une grande satisfaction. Ces résultats « reflètent celui de la présidentielle de mai 2024 » remportée par Mahamat Idriss Déby, s'est-il ainsi réjoui. « Recul démocratique » Parmi les 243 recours qu'il a étudiés, le Conseil constitutionnel n'en a pris qu'un seul en compte car l'immense majorité d'entre eux étaient soit mal rédigés, soit manquaient de preuves, affirme son président Jean-Bernard Padaré. De son côté, l'opposition regrette, elle, justement, l'impossibilité qu'elle a eu de transmettre les preuves en question, « la loi ne nous autorisant pas à consulter les procès-verbaux du scrutin », selon Clément Slanka, le porte-parole du RNDT-Le Réveil arrivé en deuxième position avec 11 élus. Déclarant ne pas avoir été en mesure de contester légalement des résultats « contraire à la réalité du terrain », ce dernier parle aussi de « recul démocratique » à l'occasion du scrutin du 29 décembre.

RFI

Santé

AIL, CETTE PLANTE AUX MULTIPLES VERTUS

Antihypertenseur, mais aussi antibactérien et hypolipémiant (abaisse le taux de cholestérol)... L'ail serait un véritable allié santé. Zoom sur cet aliment particulier et ses bienfaits.



Antibiotique, hypotensif, capable d'abaisser le taux de mauvais cholestérol... Les vertus de l'ail seraient multiples. Qu'en dit la science? Une métaanalyse,1 publiée dans le Journal of the Science of Food and Agriculture en 2012, regroupant 26 études différentes, confirme les effets de l'ail sur le cholestérol, dans certains cas. Les travaux du Dr Ke-Qin Xie, chercheur à l'Institut de toxicologie de l'Université de Shandong en Chine, démontrent que l'ail diminue le taux de cholestérol total et de triglycérides (sorte de lipides) des patients en ayant consommé, en comparaison avec un groupe sous placebo. Concernant l'hypertension artérielle, les bienfaits de la plante sont démontrés notamment dans une étude australienne, parue dans la revue Maturitas. Karin Ried, chercheuse à l'Université d'Adelaïde en Australie, a démontré ses effets hypotenseurs

sur un groupe de 50 personnes, dont l'hypertension était traitée mais non contrôlée. Les composés sulfurés contenus dans l'ail lui apporteraient des propriétés anticancéreuses. Selon Richard Béliveau, professeur titulaire de biochimie à l'Université du Québec à Montréal (Canada), « plusieurs études ont montré que les personnes qui consomment régulièrement des légumes de la famille de l'ail (lire encadré) ont un risque moindre de développer plusieurs types de cancers, en particulier ceux du système digestif, comme les cancers de l'estomac et du côlon. Lors d'une étude réalisée en Italie, il fut démontré que les consommateurs assidus d'ail étaient deux fois moins touchés par un cancer de l'estomac que les personnes qui n'en consommaient que très rarement». **Comment le choisir et le conserver?** Considéré comme une plante

aromatique, l'ail appartient à la famille de l'oignon, l'échalote, la ciboulette ou encore le poireau. De nombreuses variétés existent; elles se distinguent par leur taille, leur couleur et leur saveur. En fonction de la saison où les plants seront mis en terre, on parlera d'ail d'automne ou de printemps. Il se consomme de préférence entre les mois d'avril et d'août. Blanc, rose, violet... Il en existe plus de 700 variétés! Ce sont donc autant de goûts différents. Sachez que des gousses plus petites seront plus concentrées en goût et donc... en odeur! Frais, l'ail est pourvu de grosses gousses, qu'il est préférable de choisir sans tâches. Son bulbe peut être blanc, jaune, rose ou vert. Sec, la meilleure façon de le conserver est à l'air libre mais à l'abri de la lumière. Utilisez pour cela un pot en terre cuite muni de trous, par exemple. **Des propriétés antimicrobiennes** Les capacités antimicrobiennes de l'ail ont été démontrées en 2013, lors d'une étude conduite par le Dr Xiaonan Lu, de l'Université de Washington. Publié dans le Journal de Chimiothérapie antimicrobienne,3 son travail démontre qu'un « concentré d'ail inhibe la croissance de la bactérie Campylobacter jejuni », responsable notamment de toxi-infections alimentaires et de diarrhées. «C'est le disulfure de

diallyle, composé organosoufré de l'ail libéré lorsque l'on écrase l'ailline, qui est responsable de la dégradation de la bactérie» explique le chercheur. **Des vertus, mais un manque de preuves** Malgré ces résultats encourageants, «les connaissances scientifiques manquent pour pouvoir émettre des recommandations concrètes», explique Muriel Jaquet, diététicienne à la Société suisse de nutrition. Notamment au sujet des quantités d'ail à consommer et sous quelle forme (cru ou cuit), pour obtenir ses bienfaits. De plus, ajoute la spécialiste, «certaines études sont réalisées à partir de concentrés de substances actives, et non pas avec de l'ail frais». Le seul consensus semble concerner la prévention du cancer colorectal et de l'estomac. Un rapport scientifique du Fonds mondial de recherche contre le cancer4 qualifie de «probable» l'effet préventif de la consommation d'ail sur le cancer colorectal, et les effets des légumes de la famille de l'allium sur le cancer de l'estomac, mais sans plus de précision. L'ail continue toutefois de susciter l'intérêt des scientifiques en raison de ses nombreuses propriétés supposées. Rappelons qu'il faudrait en consommer régulièrement pour pouvoir bénéficier de ses effets de manière préventive.

Préférez l'ail... cru! Une fois épluché, l'ail n'a pas vraiment acquis son odeur caractéristique. En effet, son composé soufré principal, l'ailline, est dépourvu d'odeur. Ce n'est que lorsque l'on écrase les gousses d'ail que la libération d'enzymes se produit. L'ailline est alors transformée en allicine et la forte odeur aillée apparaît. Pour garder toutes ses vertus santé, l'ail doit se consommer cru, écrasé avec le germe (petite tige verte au cœur de la gousse), car c'est lui qui contient le plus de bienfaits. Vous pouvez ainsi l'ajouter sur vos plats ou dans votre vinaigrette. Si vous n'aimez pas, en raison de son goût prononcé ou de son odeur, optez pour une cuisson légère, en versant l'ail écrasé à la fin de votre préparation. Car il est essentiel de limiter son temps de cuisson au maximum: un excès de chaleur risque de détruire les enzymes responsables de la production d'allicine, cette molécule naturelle qui donne tous ses bienfaits à l'ail ainsi que ses précieux antioxydants.

